



Requalification d'un cdd en cdi? urgent merci

Par **leader**, le **21/03/2008 à 18:14**

j'ai conclu un cdd de 1 mois pour accroissement temporaire d'activiter (du 27/09/07 au 27/10/07). ensuite un avenant du 28/10/07 au 1/12/07 puis il mon fait signer du 27/10/07 au 31/12/07 dans un autre avenant. enfin il mon fait un contrat du 29/10/07 au 1/3/08.

j'aurai aimé savoir si je peut pretendre a un cdi?

si je peut demander une reintegration? en combien de temps puisse je la voir accorder?

merci